

Ghislaine de Malézieu
Le Haut des Landes
50270 La Haye d'Ectot

Tel : 02 33 52 33 48
06 79 89 26 84

La Haye d'Ectot, le 06/07/2007

à Monsieur le Préfet de la Manche

Objet : Projet de parc éolien à La Haye d'Ectot – Co visibilité avec le parc de Sortosville en Beaumont.

Monsieur le Préfet de La Manche,

Je suis habitante du Hameau du Haut des Landes sis à La Haye d'Ectot (50270) près de Barneville Carteret et Sortosville en Beaumont. Je m'adresse à vous pour vous faire part de mon indignation contre le projet d'implantation d'un parc éolien sur notre commune.

En effet il s'agit d'un projet de 6 éoliennes (H 130m) disposées en arc de cercle autour de ma maison, à une distance de 450 à 600m.

Si ce parc se réalise, je serai particulièrement exposé aux bruits quand les vents souffleront de l'ouest, du sud ou de l'est.

Or la maison est déjà très proche des cinq éoliennes (H 100m) de Sortosville en Beaumont, située à 800m pour la proche, et qui sont particulièrement bruyantes par des vents de nord est.

Je sais par l'association « La Haye d'Ectot sans éoliennes » que les permis de construire ont été déposés le 30 mars 2007, mais déclarés non recevables car incomplets. Peut être ont-ils été déposés à nouveau dans vos services ?

J'attire donc votre attention sur le fait que si ces deux parcs éoliens coexistaient, ils seraient très proches l'un de l'autre (1700m mesuré sur la carte), et qu'ils encercleraient un certain nombre de hameaux : Le Haut des Landes, maison Quoniam, hameau Cuquemelle, hameau Birette, les Quatre barrières, Hameau Dubost, maison Bosquet, la Langotterie, les chasses Mauger, le hameau des chasses Mauger.

Bien sur ce sont des petits hameaux dans des petits villages, mais c'est en particulier parce qu'ils sont tranquilles et paisibles que nous y sommes installés.

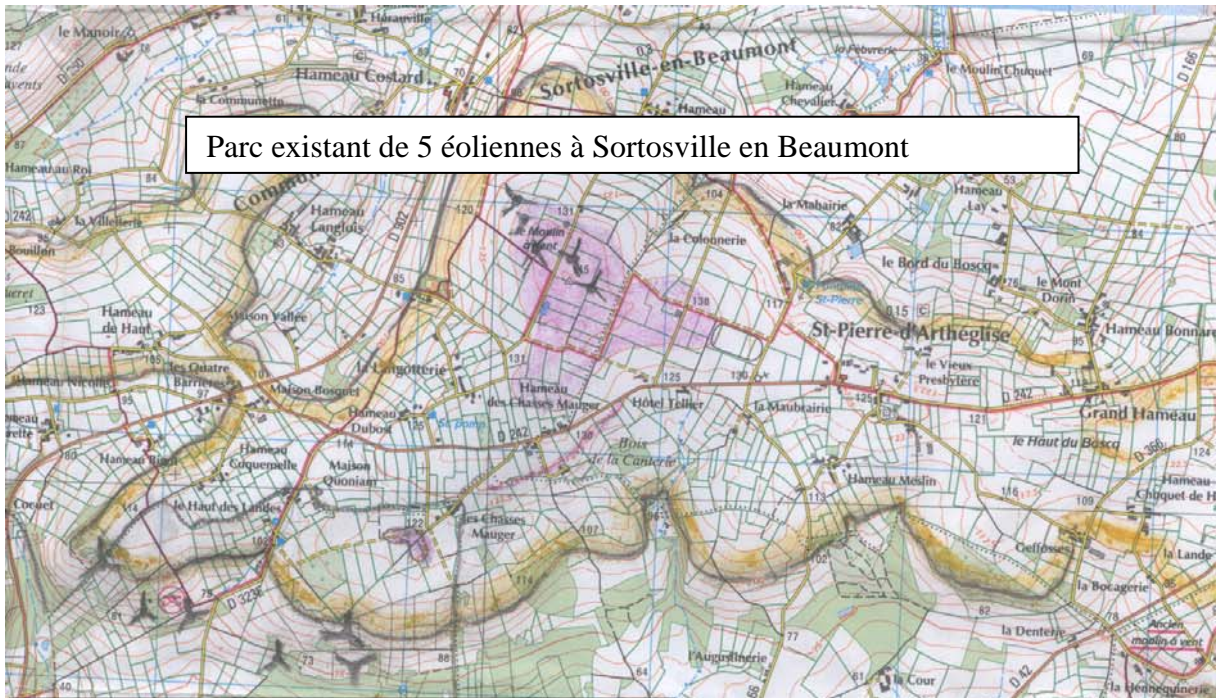
Nous subissons désormais les nuisances du parc de Sortosville en Beaumont, dont le promoteur éolien est M Charmy. Je ne veux pas d'un autre parc (dont le promoteur est également M Charmy) à côté de chez nous avec son lot de nuisances.

J'ai entendu parler par des collègues d'une règle qui interdirait la co-visibilité entre deux parcs éoliens : ne somme-nous pas dans ce cas de figure ?

Je vous remercie de votre attention et je souhaite que vous vous souveniez de la « Dame du Haut des Landes » lorsque vous serez amené à statuer sur le parc éolien de la Haye d'Ectot.

Veillez agréer, monsieur le préfet, l'expression des mes sentiments distingués.

Ghislaine de Malézieu



Parc existant de 5 éoliennes à Sortosville en Beaumont



Parc en projet de 6 éoliennes à La Haye d'Ectot